



## RESOLUTION DES MEDECINS SALARIES - Batz 1999

---

Certaines actions sont en cours, d'autres sont prévues, il s'agit :

- d'une action auprès de la CNIL et du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de Paris concernant la sécurité informatique des dossiers médicaux saisis en Centres d'Examens de Santé : à ce sujet, un Médecin reste responsable vis à vis du patient pendant 30 ans au moins.

- Il s'agit de poursuivre les rencontres avec la CNAM pour une exigence de qualité égale pour tous concernant les bilans.

- Il s'agit de rester vigilants en ce qui concerne la réécriture du système SAGES en raison des risques :

. d'utilisation de nos données

. d'appropriation des bilans par les médecins référents,

Il s'agit de poursuivre les actions visant à intégrer à la Convention Collective tous collègues vacataires et les Médecins du Travail.

- De plus la section demande à ce que les problèmes spécifiques des Praticiens exerçant dans les Oeuvres et les Etablissements regroupés ou non en UGECAM soient clairement posés dans les discussions sur l'ARTT.

- Nous sommes prêts à défendre les Médecins du Travail dont les conditions d'exercice sont concrètement menacées en raison entre autres du départ des Etablissements des GRAM et des conditions de leur indépendance. Nous souhaitons demander à l'UCANSS la reprise des négociations sur la classification des Médecins du Travail.

- Les Médecins de la Section demandent comme l'exige la qualité de leur pratique, le respect du droit à la formation médicale continue.

- Par ailleurs, la Section réitère son opposition au plan JOHANNET, parce qu'il est un outil de restriction de l'accès aux soins, La Section s'inquiète des dispositions concernant la certification, l'habilitation et l'accréditation.

### PROPOSITION POUR LE BUREAU

Yves GREANI - Secrétaire de Section

François LEMOINE - Secrétaire-Adjoint chargé des Etablissements

Pierre MAGNIER - Chargé des Laboratoires et de l'Informatique des CES

Jean Dominique ROBERT - Chargés des CES

Elisabeth ESTOPINA GIL - Chargés des CES

Rose Marie LEROY - Chargée des Médecins du Travail

Nous attendons les candidatures d'autres collègues qui seront discutées au cours de la prochaine réunion de Bureau.

**Adoptée à l'unanimité**